

Lutte anti-braconnage à Akanda

# Une cantine de pointes d'ivoire retrouvée dans un buisson au Cap-Estérias

AEE  
Libreville/Gabon

Trois colis suspects, ont été retrouvés dans un buisson par les gendarmes en poste à la brigade du Cap-Estérias, au village Bolokoboué, mercredi dernier autour de 17 heures. Parmi ces colis, une cantine contenant cinquante-trois pointes d'ivoire sciées, soigneusement enveloppées dans du scotch.

CINQUANTE-trois pointes d'ivoire ont été découvertes dans une cantine, dissimulée dans un buisson à Bolokoboué, mercredi dernier par les éléments de la brigade de gendarmerie du Cap-Esté-

rias, dans le premier arrondissement de la commune d'Akanda. Selon une source proche du dossier, l'information est partie d'une personne anonyme qui a alerté les gendarmes après avoir découvert trois paquets suspects, enveloppés dans du scotch et dissimulés dans un buisson non loin du bras de mer, au village Bolokoboué. Les pandores se sont alors rendus sur les lieux. Avant d'y être rejoints, quelques heures plus tard, par les agents de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). De même que par le commandant de compagnie de gendarmerie de l'Estuaire, dont dépend la brigade de gendarmerie du Cap-Estérias. C'est ce dernier d'ail-



Photo : AEE

Les pointes d'ivoire retrouvées dans la valise.

leurs qui a alerté les autorités judiciaires, sur cette trouvaille pour le moins insolite. Transportés à la brigade, les colis ont été ouverts en

présence des magistrats. Dans la cantine, cinquante-trois pointes d'ivoire sciées. Et dans les deux valises, des ustensiles de cuisine (assiettes, cuillères, fourchettes, couteaux...) ainsi que des effets vestimentaires masculins et féminins. "Tout cela laisse croire que le propriétaire de ces effets s'appretait à traverser la mer avec son butin", a cru comprendre une source autorisée. Lors de la fouille du périmètre, les gendarmes disent avoir découvert une pièce d'identité appartenant à une ressortissante camerounaise. C'est peut-être une piste qui pourrait les aider à remonter jusqu'au responsable de ces étranges colis.

## Abus d'autorité

# Onze fonctionnaires en garde à vue sur ordre de l'ancien procureur de Libreville

COE  
Libreville/Gabon

Supportant mal le fait que les agents de l'Agence gabonaise de la sécurité alimentaire (Agasa) lui aient rappelé qu'elle est un magistrat sans affectation, Sidonie Flore Ouwé a qualifié ces propos d'"outrage à magistrat". Raison pour laquelle, sur son ordre, ces hommes et femmes sont placés en garde à vue à la police d'investigations judiciaires (Pij), depuis lundi dernier.

LA police d'investigations judiciaires (Pij) a procédé, le lundi 29 février dernier, à l'interpellation de 11 agents de l'Agence gabonaise de la sécurité alimentaire (Agasa), un département du ministère de la Pêche et de l'Élevage. L'arrestation a eu lieu au siège provisoire de cette entité sis à Batterie VI, sur ordre de Sidonie Flore Ouwé, ancien procureur de Libreville pour, dit-on, "outrage à magistrat". D'après un des agents ayant requis l'anonymat, ce lundi 29 février donc, les employés de l'Agasa sont surpris, vers 14 heures, de voir arriver des individus arrachant les clés à certains de leurs collègues, avant de leur demander de vider les lieux. Sous prétexte que l'immeuble, propriété des juridictions spéciales, leur appartiendrait. Ce à quoi les agents de l'Agasa leur répondent qu'en tant qu'établissement public, ils ont été affectés par la di-

rection du Patrimoine administratif et des assurances (DPAA) et doivent s'installer provisoirement dans l'immeuble jusque-là inoccupé, en dépit du fait que l'État dépense 150 millions de francs par mois pour sa location. De plus, ils leur demandent de présenter un ordre de mission les autorisant à les déguerpir.

A cette demande semble-t-il pétrie de bon sens, le "commando" répond par le silence. C'est alors que, quelques minutes plus tard, et contre toute attente, Sidonie Flore Ouwé, ancien procureur de Libreville, fait son entrée dans l'immeuble. Au même moment que le directeur du Patrimoine de l'État, accompagné d'un de ses chefs de service, qui signifie à la magistrate que l'immeuble a été attribué par ses soins à l'Agasa pour l'occuper provisoirement. **QUI SE CACHE DERRIÈRE**• Mais, ce qui est encore plus étonnant, poursuit notre source, c'est que Mme Ouwé continue à se prévaloir du titre de procureur de la République alors que l'ordonnance qui crée sa juridiction a été annulée par la Cour constitutionnelle, en même temps que sa fonction. "On nous maintient depuis lundi pour outrage à magistrat, ce qui est déjà grossier, alors que nous n'étions pas dans un tribunal, ni face à un magistrat en fonction et les messieurs qui sont arrivés ne se sont pas présentés à nous comme tels. Or, nous ne les avons ni menacés, ni frappés, ni insultés, et n'avons

exercé la moindre violence même verbale sur qui que ce soit (...). Le seul incident qui s'est produit, c'est lorsqu'une de nos collègues s'est servie de son téléphone pour filmer. Et lorsque Mme Ouwé s'en est aperçue, elle a dit à ses gardes du corps de lui arracher l'appareil et de le casser. Vu que c'étaient des hommes qui devaient s'en prendre à une jeune fille, certains de nos collègues se sont donc interposés pour la protéger. Il n'y a pas eu échange de coups. Face à cette riposte et notre refus catégorique de quitter les lieux, cette dernière a donc fait appel à la Pij pour nous arrêter. Ce qui s'est fait".

Les fonctionnaires de l'Agasa disent ne pas comprendre sur quelle base une administration peut décider de déguerpir une autre d'un bâtiment affecté à elle par l'État. "S'il y a une action à mener, c'était auprès de la direction du Patrimoine qu'ils devaient se rendre pour signaler de leur présence dans les locaux, au lieu de s'en prendre à nous. (...) Mais on est gardés depuis plus de 24 heures, (...) et on doit encore rester jusqu'à demain (ce vendredi, NDLR) parce qu'ils ont prolongé notre garde à vue, semble-t-il, pour compléter d'enquête, par la volonté d'une femme, de quelqu'un qui n'a aucune existence légale, parce que Mme Ouwé est aujourd'hui magistrat sans affectation. Mais elle se prévaut du titre de procureur de la République et se permet de faire ce qu'elle veut", précise le fonctionnaire outré. Et ce dernier de poursuivre :

"Lorsque nous sommes arrivés à la Pij, nous avons été entendus le premier jour, jusqu'ici plus rien. Ce qui est

étonnant, c'est qu'on ne voit pas nos adversaires, on ne sait pas qui nous attaque. On nous dit tout simple-

ment que c'est le procureur de la République, sans pour autant savoir qui se cache derrière lui".


APPEL AUX DONNS

**AIDEZ LES SINISTRES DES VENTS VIOLENTS**  
De LAMBARENE et FRANCEVILLE

- ✦ Parce que plus de **309** Enfants à Lambaréné et **44** à Franceville ont perdu leurs trousseaux scolaires,
- ✦ Parce que plus de **178** Familles à Lambaréné et **29** à Franceville ont perdu leurs habitations,
- ✦ Parce que plus de **831** Personnes à Lambaréné et **120** à Franceville sont aujourd'hui sans abris.

**Pour atténuer leurs souffrances...FAITES UN DON !**

par Chèque
 en Espèce

par Virement bancaire sur le compte : **Croix-Rouge Gabonaise**  
**40001 09070 07852800007 16**  
**IBAN : GA 21 4000 1090 7007 8528 0000 716**

Par Airtel Money : 07.33.86.10 ou sumom CRGDON

Dons Matériels/Equipements, etc.

Déposez vos DONNS au Siège de la Croix-Rouge Gabonaise  
Derrière l'Hôtel Le Cristal, BP 2274 Libreville.  
Ou appelez au : 03 21 01 18 / 03 21 01 36